

SEANCE DU 13 JANVIER 2021

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 19

Date de la convocation 6 janvier 2021

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 19 janvier 2021

L'an deux mil vingt et un le 13 janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE, Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France, VASLIN Aurélie ZERBIB Délia
Messieurs, BODIN Serge BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, MAZELLE Philippe RIBOT Florent, ROUGET Vincent, ROULLEAU Marc, SABOURIN Jacques SERVANT Ludovic

Absents : excusés :

Pouvoirs :

A été élue Secrétaire BEAUMONT Elodie

Objet de la délibération :

2021/02

MUR D'ENCEINTE CIMETIERE-DEMANDE DE SUBVENTION DETR-

Madame le Maire rappelle au Conseil que le mur d'enceinte du cimetière est en très mauvais état, avec risque d'éboulement sur certaines concessions. Plusieurs familles ont alerté les Adjointes à ce sujet.

Un devis estimatif a été établi pour la partie la plus abîmée, située le long de la RD 910. Les travaux de réfection sont estimés à 24460.34 € HT

Madame le Maire informe les élus que ces travaux peuvent être subventionnés au titre de la DETR à hauteur de 30 % du HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise le Maire à déposer une demande de subvention DETR pour les travaux relatifs au mur d'enceinte du cimetière

- Adopte le plan de financement suivant :

DETR	30 %	7 338.10
Autofinancement	70 %	17 122.24
Soit-----		24 460.34 € HT

Pour extrait conforme
Aux ormes le 14 janvier 2021
Béatrice FONTAINE
Maire